

# Keolis Rennes devient la première entreprise de transport public certifiée B Corp en Europe >>>



La filiale du Groupe Keolis à Rennes obtient la certification B Corporation® (B Corp™) et rejoint la communauté mondiale d'entreprises qui respectent les normes sociales et environnementales les plus exigeantes. L'opérateur du réseau STAR de Rennes Métropole fait figure de pionnier dans le transport public en faisant partie des entreprises qui œuvrent en faveur d'une économie plus inclusive, plus équitable et plus régénératrice. Cette reconnaissance souligne son engagement en faveur d'un modèle d'entreprise durable, bénéfique pour tous les passagers, les collaborateurs et pour l'ensemble du territoire rennais.

Le label B Corp signifie que Keolis Rennes répond aux standards les plus élevés en matière d'impact social et environnemental, qu'elle a pris un engagement juridique envers la gouvernance de ses parties prenantes et qu'elle fait preuve de responsabilité et de transparence en divulguant publiquement son bilan de performance extra-financière.

## La certification B Corp : un processus rigoureux de transformation

Obtenir le label B Corp ne se limite pas à une évaluation de l'impact actuel, mais implique un engagement d'amélioration constante. Keolis Rennes a passé avec succès les étapes d'évaluation approfondie qui mesurent l'impact positif de l'entreprise sur l'environnement, l'ancrage territorial, ses clients et ses collaborateurs. Ce processus lui a permis de repenser et d'améliorer certaines de ses pratiques. Elle s'est notamment engagée, dès 2019, à publier de manière volontaire et transparente ses performances extra financières, validées par un organisme tiers indépendant. Ses actions portent sur différents domaines et publics :

**L'environnement** : Depuis 2018, Keolis Rennes offre des solutions de transport public accessibles à tous, tout en minimisant son empreinte carbone[1] et en promouvant une approche responsable et durable de la mobilité. Keolis Rennes déploie une politique climat, certifiée depuis janvier 2024 conforme aux Accords de Paris par [SBTI \(Science Based Targets Initiative\)](#)[2].

**L'ancrage territorial** : Keolis Rennes, qui exerce exclusivement son activité sur le territoire de Rennes Métropole, réalise 64% du chiffre d'affaires achats auprès de fournisseurs locaux. Keolis Rennes est également l'un des premiers signataires de la charte de l'économie circulaire de Rennes Métropole, avec pour objectif d'intégrer plus de circularité dans l'industrie locale des équipements de mobilité et d'encourager la filière productive vélo de l'économie sociale et solidaire

Keolis Rennes est fortement implantée sur le territoire grâce à de nombreux partenariats citoyens dans la culture, la santé, l'environnement et l'insertion (Université de Rennes, Agence Locale de l'Energie et du Climat, Collectif Handicap 35, We Ker...).

[1] Les émissions de gaz à effet de serre sont passées de 75g de CO<sub>2</sub> par passager et par kilomètre en 2022 à 50g de CO<sub>2</sub> par voyage et par kilomètre en 2023.

[2] SBTi est un organisme international indépendant. Il atteste que les contributions des entreprises pour la lutte contre le changement climatique sont en cohérence avec l'Accord de Paris de 2015, qui entend limiter le réchauffement climatique d'ici la fin du siècle à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels.

## CONTACTS

**Laurent Gerbet**  
Directeur médias et e-réputation  
06 32 79 38 35  
laurent.gerbet@keolis.com

**Guillaume Lemperriere**  
Responsable des relations médias  
07 71 68 13 01  
guillaume.lemperriere@keolis.com



**Ses clients passagers** : L'entreprise dispose de programmes pour promouvoir des causes sociales et environnementales. Elle communique par exemple chaque année les émissions de gaz à effet de serre de ses prestations de transport (signalétique dans chaque station de métro et sur chaque bus).

Elle organise la co-construction des services de mobilité au travers de l'animation de la Fabrique citoyenne du réseau STAR.

**Ses collaborateurs** : En 2023, Keolis Rennes a :

- étoffé sa gouvernance santé sécurité pour réduire les risques professionnels.
- promu une politique d'accueil des jeunes en alternance, en stage et en CDI, ainsi que celle du maintien dans l'emploi des seniors, avec la possibilité du passage à temps partiel cotisé à taux plein.
- actionné les partenariats pour l'inclusion (stagiaire, découverte des métiers, job dating, bus pour l'emploi) afin de favoriser la diversité dans les recrutements.



*"Nous sommes extrêmement fiers de cette certification qui valide notre engagement pour un modèle durable, respectueux de l'humain et de l'environnement. Depuis plusieurs années, nous collaborons avec Rennes Métropole à la mise en œuvre de son Plan Climat Air Énergie, contribuant activement à la réduction de l'empreinte carbone du territoire. La certification marque une étape importante pour Keolis Rennes, qui devient une source d'inspiration pour nos autres filiales. En rejoignant la communauté B Corp, nous renforçons notre modèle économique responsable et inclusif, tant localement qu'internationalement."*

Marie-Ange Debon, Présidente du Directoire de Keolis

## A propos de Keolis :

Pionnier dans le développement des transports publics, Keolis est le partenaire des décideurs publics qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Numéro 1 de l'exploitation de métro automatique et de tramway dans le monde, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation soutenue et ouverte avec l'ensemble de ses partenaires et avec ses filiales spécialisées – Cykleo, EFFIA, Hove, Keolis Santé, Kisio, – pour renforcer son cœur de métier et développer de nouvelles offres de mobilité partagée innovantes et « sur-mesure » : trains, bus et cars, trolleybus, transport à la demande, services dédiés pour les PMR, navettes fluviales et maritimes, vélos en libre-service et en location longue durée, auto partage, navette autonome 100% électrique,... En France, Keolis est le n°2 du stationnement grâce à sa filiale EFFIA et le n°1 du transport sanitaire depuis la création de Keolis Santé en juillet 2017.

Détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe compte 68 000 collaborateurs répartis dans 13 pays et a réalisé, en 2023, un chiffre d'affaires de 7 milliards d'euros.

\*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède.

## A propos de B Corp :

La certification B Corp est une reconnaissance mondiale qui désigne les entreprises répondant aux normes les plus élevées de performance sociale et environnementale, de transparence et de responsabilité. Pour en savoir plus sur [B Corp](#).

## CONTACTS

**Laurent Gerbet**  
Directeur médias et e-réputation  
06 32 79 38 35  
laurent.gerbet@keolis.com

**Guillaume Lemperriere**  
Responsable des relations médias  
07 71 68 13 01  
guillaume.lemperriere@keolis.com

